

PRODUITS PHYTO-PHARMACEUTIQUES

Décider, Utiliser, Délivrer, Conseiller, avec la

FORMATION « CERTIPHYTO »

SE FORMER pour obtenir le **CERTIFICAT INDIVIDUEL**

(VIVARAIS FORMATION est habilité par la DRAAF en date du 14/12/2017)

Finalités et Objectifs de formation:

- Obtenir le **certificat individuel** afin de pouvoir exercer son métier et/ou obtenir l'agrément de l'entreprise.
- Promouvoir toutes les nouvelles techniques et méthodes alternatives et diminuer l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en prenant en compte les effets néfastes de leur utilisation sur la santé humaine et l'environnement.

Public concerné : salariés, chefs d'entreprises et demandeurs d'emploi.

Pour les salariés et chefs d'entreprises, sont concernés :

- des conseillers (techniciens agricoles)
- des distributeurs (vendeurs)
- des opérateurs (agriculteurs et salariés agricoles ou travaux/service)
- des décideurs (agriculteurs et entreprises de travaux agricoles).



DELIVRANCE et VALIDITE

Le Certificat Individuel est une certification, obtenu :

- Pour les primo certiphyto : Par la réalisation d'une formation de 2 à 4 jours et validé par la réalisation d'un test informatique en ligne obligatoire (possibilité de réaliser uniquement le test en ligne).
- Pour les renouvellements : Par la réalisation d'une formation de 1 à 2 jours.
- par équivalence de diplôme agricole obtenu depuis moins de 5 ans (*liste et durée de validité précisées dans les arrêtés*).

Les certificats individuels s'obtiennent - et se renouvellent - dans le cadre de la **formation continue**. Ils sont délivrés pour une durée de **5 ans**.

Objectifs pédagogiques, contenu et durée

3 thèmes sont abordés, leur durée varie en fonction du métier de l'apprenant : agriculteur décideur, opérateur, prestataire de services, vendeur, conseiller -> de 2 à 4 jours pour les primo certiphyto et de 1 à 2 jours pour les renouvellements.

- Appréhender et Retrouver l'information concernant la Réglementation et la Sécurité Environnementale : Définitions, cadre réglementaire, autorisations, stockage, transport, utilisation, gestion des déchets et effluents, responsabilités, traçabilité, impacts sur cibles collatérales, types de pollution, devenir des produits après application, situations de contaminations et facteurs aggravants, stratégies, pratiques et traçabilité...

Durée : 4 à 9 heures selon le métier de l'apprenant

- Connaître les impacts sur la Santé/ Sécurité des Hommes : Dangerosité, voies de pénétration, intoxications, situations d'expositions, Equipements de protection, conduite à tenir en cas d'intoxication, Phyt'attitude...

Durée : 6 à 8 heures selon le métier de l'apprenant

- Adopter une posture professionnelle visant à réduire l'usage des produits phyto-pharmaceutiques : mécanismes naturels, réductions de la bio agression, choix d'espèces, choix des modes de cultures, aménagements et techniques de lutte intégrée, méthodes alternatives, évaluations comparatives en adéquation avec la qualité du produit final recherché, aides à la décision et à la gestion...

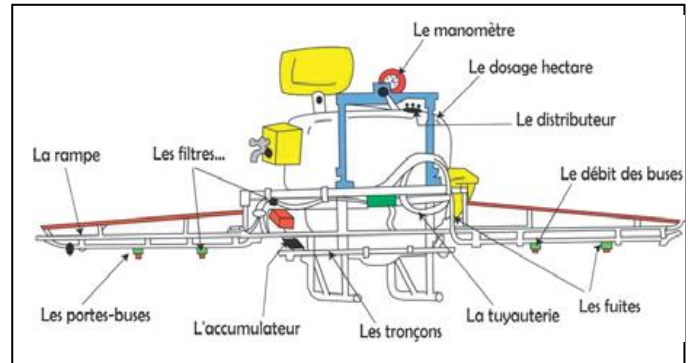
Durée : 3 à 12 heures selon le métier de l'apprenant

PRE REQUIS

Pour tous : maîtrise de la lecture et de l'écriture de la langue française (vérifiées et garanties par l'employeur, cette tâche n'incombant nullement à Vivarais Formation)

Pour les décideurs: fournir une attestation de la MSA justifiant le versement de cotisations auprès de cet organisme.

Pour les agriculteurs en cours d'installation : fournir une attestation Vivea justifiant les démarches à l'installation.



PROCHAINES SESSIONS

Conseillers (7h/jour sur 4 jours)

- Dates à définir

Conseillers-Renouvellement (7h/jour sur 2 jours) :

- Dates à définir

Vente produits professionnels :

- Dates à définir

Décideurs (Exploitants agricoles) (14h/jour sur 2 jours)

- 17 et 18 Décembre 2018 à Tournon

Opérateurs (14h/jour sur 2 jours)

- 17 et 18 Décembre 2018 à Tournon

- 22 et 23 Janvier 2019 (MAIRIE) à Tournon

Décideurs renouvellement MAIRIE (7h - 1 jour) :

- 13 Décembre 2018 à Tournon

Opérateurs renouvellement MAIRIE (7h - 1 jour) :

- 15 Janvier 2019 à Tournon

Inscriptions au 04 75 07 14 50.

Contact : Christine CHABANAS.

PRIX : 17 € par H. dispensée et par stagiaire, 120 à 250 € par H. dispensée et par groupe (maxi 12 personnes) selon la typologie (métier) des apprenants et le degré d'individualisation (sur devis préalable).

FINANCEMENTS :

- Fonds de la Formation Professionnelle Continue (VIVEA, OPCALIA et autres OPCA...)
- CPF
- AIF (Pôle Emploi)
- Privé et Personnel